

**Lettre ouverte à Monsieur le Préfet de la Gironde
à la suite de l'avis favorable de Madame la Commissaire Enquêtrice
à la demande d'autorisation d'ouvrir de nouveaux forages sur le site de Cazaux**

Si nous nous félicitons que la commissaire enquêtrice reconnaisse que les nombreuses contributions reflètent « *les inquiétudes du public* », nous déplorons en revanche qu'elle écarte si rapidement ces remarques critiques ainsi que la réponse lapidaire de la société pétrolière dans son introduction générale.

Nous regrettons qu'elle ait « *tenté de faire abstraction des inquiétudes* » et par là-même isolé la demande d'extraction du contexte. A notre avis, il n'est pas possible de détacher cette production pétrolière des problématiques climatiques et de la traiter comme s'il n'y avait pas d'impact ou, considérant que l'absence de cette production ne serait pas propre à « *réduire significativement les émissions de GES* », de faire comme si cet impact était négligeable.

Vous devez entendre que, même si les riverains n'ont pas souligné les nuisances réelles, il n'en reste pas moins que celles-ci perdureront, voire augmenteront avec la production. Même si l'exploitation pétrolière est strictement réglementée, les accidents industriels en France ne sont pas exceptionnels. Le dépôt Vermilion sur le site de Cazaux est classé Seveso seuil haut, dans cette forêt de La Teste déjà suppliciée par l'incendie de 2022. Rien ne permet en outre d'être certain qu'une fuite dans des forages de plus en plus profonds ne polluera pas les nappes phréatiques.

L'avis favorable met en avant un maigre avantage écosystémique d'une production pétrolière relocalisée : outre que l'impact positif sur la facture énergétique sera de toute façon inexistant, il sera toujours nécessaire d'importer des matières pour assister l'extraction.

Cette exploitation se tarira dans une dizaine d'années, et il est impératif d'étudier dès aujourd'hui les reconversions des emplois locaux directs et induits, ainsi que le contrôle de la remise à l'état primitif des zones de captage.

Nous étions ce samedi 9 décembre 2023, devant la sous-préfecture d'Arcachon, plus d'une centaine à vous rappeler qu'il est urgent de diminuer les extractions et non de multiplier les forages, et de mettre en place une politique de sobriété et d'efficacité énergétiques volontaire de grande ampleur.

Dans l'immédiat, comme tous les participants à ce rassemblement et les nombreux signataires de nos pétitions, nous vous demandons d'écarter la conclusion favorable du rapport, et de ne pas signer l'autorisation d'ouverture de ces nouveaux forages à la société Vermilion.

Signé : Union populaire – Bassin d'Arcachon